

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 00235

Numéro SIREN : 046 350 088

Nom ou dénomination : AEQUITAS AUDIT - SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 23/02/2021 sous le numéro de dépôt 4372

Bilan Actif

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant



	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 490	17 490		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	405 614		405 614	405 614
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	8 555		914
Constructions	229 211	229 211		24 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	196 208	85 736	110 472	80 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	358 084		358 084	358 084
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 215 162	340 992	874 170	869 113
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	961 674	44 191	917 484	789 377
Autres créances	27 469		27 469	99 741
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	413 407		413 407	200 691
Charges constatées d'avance (3)	27 200		27 200	28 911
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 429 751	44 191	1 385 560	1 118 719
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 644 913	385 183	2 259 730	1 987 832
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	165 984	116 840
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	547 209	400 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 456 750	1 260 455
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 424	23 371
Emprunts et dettes financières diverses (3)	162 861	204 630
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 285	120 871
Dettes fiscales et sociales	384 653	338 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10
Produits constatés d'avance (1)	68 758	40 350
TOTAL DETTES	802 980	727 377
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 259 730	1 987 832
(1) Dont à plus d'un an (a)	34 441	22 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	768 539	704 489
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	606	469
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Plaquette

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Compte de résultat

AQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises		1 530	-1 530	-100,00
Production vendue	3 369 706	3 206 282	163 424	5,10
Autres produits	50 899	49 452	1 447	2,93
Total	3 420 605	3 257 264	163 341	5,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 303 721	1 340 270	-36 549	-2,73
Total	1 303 721	1 340 270	-36 549	-2,73
MARGE SUR M/SES & MAT	2 116 884	1 916 994	199 890	10,43
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	87 144	70 787	16 358	23,11
Salaires et Traitements	853 245	856 418	-3 173	-0,37
Charges sociales	339 428	345 283	-5 855	-1,70
Amortissements et provisions	69 967	55 122	14 845	26,93
Autres charges	5 103	13 211	-8 108	-61,37
Total	1 354 888	1 340 821	14 067	1,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	761 996	576 173	185 823	32,25
Charges financières	6 547	7 089	-542	-7,64
Résultat financier	-6 547	-7 089	542	-7,64
RESULTAT COURANT	755 449	569 084	186 365	32,75
Produits exceptionnels	17 500		17 500	
Charges exceptionnelles	3 130		3 130	
Résultat exceptionnel	14 370		14 370	
Impôts sur les bénéfices	222 610	169 026	53 584	31,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	547 209	400 058	147 151	36,78

Plaquette

2019

Période du 01/10/2018 au 30/09/2019

Annexe

AEQUITAS
EXPERTISE et CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 259 730 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 547 209 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 825 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	423 104			423 104
Immobilisations incorporelles	423 104			423 104
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	63 486			63 486
- Matériel de transport	88 617	54 681	44 642	98 656
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	423 934	54 681	44 642	433 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	358 084			358 084
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	358 084			358 084
ACTIF IMMOBILISE	1 205 122	54 681	44 642	1 215 162

Notes sur le bilan actif et passif

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV ARS THEMIS AUDIT 59110 LA MADELEINE	10 000	163 356	100,00	2 481
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	35 084	35 084			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 490			17 490
Immobilisations incorporelles	17 490			17 490
- Terrains	7 641	914		8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 730	24 480		229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 769	3 682		22 451
- Matériel de transport	60 243	14 586	41 546	33 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 136	2 867		30 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	318 520	46 529	41 546	323 502
ACTIF IMMOBILISE	336 010	46 529	41 546	340 992

Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 016 344 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	961 674	961 674	
Autres	27 469	27 469	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 200	27 200	
Total	1 016 344	1 016 344	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	250 152
FOURNIS.RRR A OBTENIR	1 579
Total	251 731

Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS 59110 LA MADELEINE	98,71	10 188,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 802 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	606	606		
- à plus de 1 an à l'origine	46 818	12 377	34 441	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 285	139 285		
Dettes fiscales et sociales	384 653	384 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	162 861	162 861		
Produits constatés d'avance	68 758	68 758		
Total	802 980	768 539	34 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 970			
(**) Dont envers les associés	154 606			

Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 746
BANQUES INTERETS COURUS	606
CONGES A PAYER	51 478
FRAIS DEPLACEMENTS A PAY.	952
PRIMES DE BILAN	948
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	21 418
PART.FORMATION CONTINUE	8 243
PART.EFFORT CONSTRUCTION	5 855
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	393
ETAT CH.FISC/CONGES A PAY	1 199
T.V.T.S CAP	1 676
ETAT CH.FISC/PRIMES DE BILAN	23
Total	131 535

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	27 200		
Total	27 200		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	68 758		
Total	68 758		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Société À Responsabilité Limitée au capital de 619 260 €
Siège social : 9 Rue Delesalle
Z.A. du Pré Catelan
LA MADELEINE
(Nord)
046 350 088 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 2 MARS 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 547 209.05 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - une somme de..... | 328.00 € |
| au compte de "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" | |
| - une somme de | 516 050.00 € |
| à titre de dividende, | |
| - et le solde, soit | 30 831.05 € |
| au compte "Autres réserves". | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 50.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2018

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 |

Exercice : 30/09/2017

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 258 025.00 € |
| soit, par titre :..... | 25.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 258 025.00 € |

Exercice : 30/09/2016

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

Pour copie certifiée conforme
La gérance



AEQUITAS AUDIT

Société de Commissariat aux Comptes
Société À Responsabilité Limitée au capital de 619 260 €

Siège social : 9 Rue Delesalle

Z.A. du Pré Catelan

LA MADELEINE

(Nord)

046 350 088 RCS LILLE METROPOLE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 2 MARS 2020

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019, s'élevant à 547 209.05 €, de la manière suivante :

- | | |
|--|--------------|
| - une somme de..... | 328.00 € |
| au compte de "Réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants" | |
| - une somme de | 516 050.00 € |
| à titre de dividende, | |
| - et le solde, soit | 30 831.05 € |
| au compte "Autres réserves". | |

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 50.00 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est également précisé que les revenus distribués sont tous éligibles à l'abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice : 30/09/2018

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 |

Exercice : 30/09/2017

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 258 025.00 € |
| soit, par titre :..... | 25.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 258 025.00 € |

Exercice : 30/09/2016

- | | |
|---|--------------|
| - Dividende global distribué :..... | 350 914.00 € |
| soit, par titre :..... | 34.00 € |
| - Montant global éligible à l'abattement de 40 % :..... | 350 914.00 € |

Pour copie certifiée conforme
La gérance



REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

S.A.R.L. AEQUITAS AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes

9, rue Delesalle
P.A. du Pré Catelan

59110 LA MADELEINE LEZ LILLE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2019

REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

AEQUITAS AUDIT

Société de commissariat aux comptes, S.A.R.L.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Aux associés,

1. Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société AEQUITAS AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

REMY AINE

Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification des documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

REMY AINE

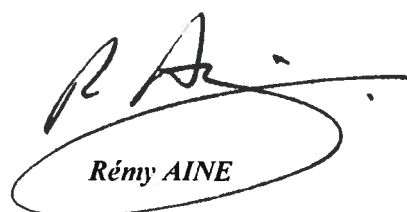
Commissaire aux comptes, inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Douai

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- *il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;*
- *il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;*
- *il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;*
- *il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;*
- *il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.*

Fait à Lille, le 14 février 2020

Le Commissaire aux comptes



Rémy AINE

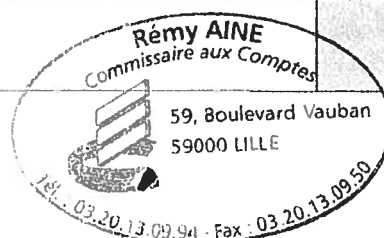
00001

SARL AEQUITAS AUDIT

2019

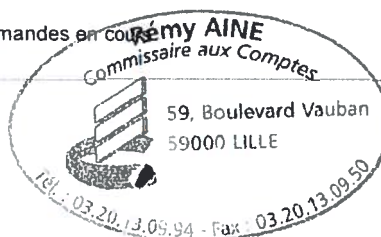
Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	17 490	17 490		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	405 614		405 614	405 614
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	8 555	8 555		914
Constructions	229 211	229 211		24 480
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	196 208	85 736	110 472	80 021
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	358 084		358 084	358 084
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 215 162	340 992	874 170	869 113
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	961 674	44 191	917 484	789 377
Autres créances	27 469		27 469	99 741
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	413 407		413 407	200 691
Charges constatées d'avance (3)	27 200		27 200	28 911
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 429 751	44 191	1 385 560	1 118 719
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 644 913	385 183	2 259 730	1 987 832
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



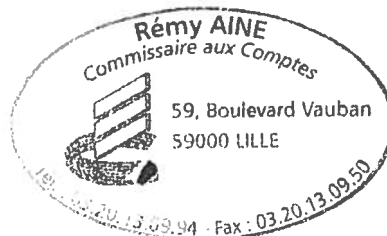
Bilan Passif

	30/09/2019	30/09/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	619 260	619 260
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	59 588	59 588
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	61 926	61 926
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 782	2 782
Autres réserves	165 984	116 840
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	547 209	400 058
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 456 750	1 260 455
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	47 424	23 371
Emprunts et dettes financières diverses (3)	162 861	204 630
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 285	120 871
Dettes fiscales et sociales	384 653	338 145
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		10
Produits constatés d'avance (1)	68 758	40 350
TOTAL DETTES	802 980	727 377
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 259 730	1 987 832
(1) Dont à plus d'un an (a)	34 441	22 888
(1) Dont à moins d'un an (a)	768 539	704 489
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	606	469
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises		1 530	-1 530	-100,00
Production vendue	3 369 706	3 206 282	163 424	5,10
Autres produits	50 899	49 452	1 447	2,93
Total	3 420 605	3 257 264	163 341	5,01
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	1 303 721	1 340 270	-36 549	-2,73
Total	1 303 721	1 340 270	-36 549	-2,73
MARGE SUR M/SES & MAT	2 116 884	1 916 994	199 890	10,43
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	87 144	70 787	16 358	23,11
Salaires et Traitements	853 245	856 418	-3 173	-0,37
Charges sociales	339 428	345 283	-5 855	-1,70
Amortissements et provisions	69 967	55 122	14 845	26,93
Autres charges	5 103	13 211	-8 108	-61,37
Total	1 354 888	1 340 821	14 067	1,05
RESULTAT D'EXPLOITATION	761 996	576 173	185 823	32,25
Charges financières	6 547	7 089	-542	-7,64
Résultat financier	-6 547	-7 089	542	-7,64
RESULTAT COURANT	755 449	569 084	186 365	32,75
Produits exceptionnels	17 500		17 500	
Charges exceptionnelles	3 130		3 130	
Résultat exceptionnel	14 370		14 370	
Impôts sur les bénéfices	222 610	169 026	53 584	31,70
RESULTAT DE L'EXERCICE	547 209	400 058	147 151	36,78



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AEQUITAS AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 2 259 730 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 547 209 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 15/12/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

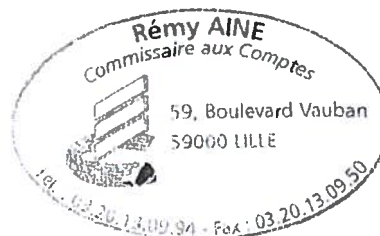
Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

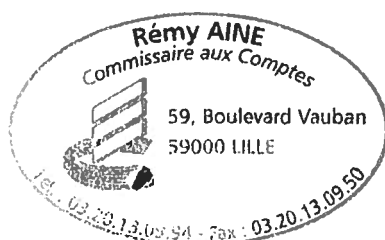
Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 6 825 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

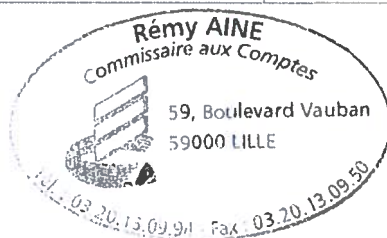


Notes sur le bilan actif et passif

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	423 104			423 104
Immobilisations incorporelles	423 104			423 104
- Terrains	8 555			8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	229 211			229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	63 486			63 486
- Matériel de transport	88 617	54 681	44 642	98 656
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 066			34 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	423 934	54 681	44 642	433 974
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	358 084			358 084
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	358 084			358 084
ACTIF IMMOBILISE	1 205 122	54 681	44 642	1 215 162



Notes sur le bilan actif et passif

Immobilisations financières

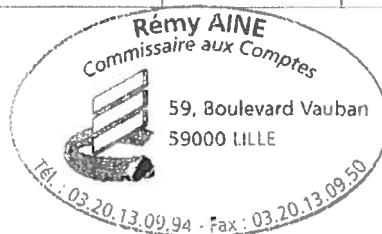
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
DIV ARS THEMIS AUDIT 59110 LA MADELEINE	10 000	163 356	100,00	2 481
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

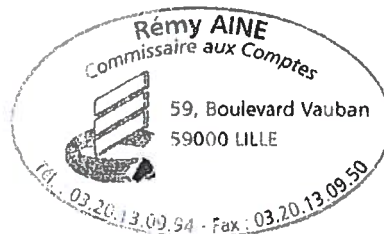
	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	35 084	35 084			
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					



Notes sur le bilan actif et passif

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	17 490			17 490
Immobilisations incorporelles	17 490			17 490
- Terrains	7 641	914		8 555
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	204 730	24 480		229 211
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	18 769	3 682		22 451
- Matériel de transport	60 243	14 586	41 546	33 283
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 136	2 867		30 003
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	318 520	46 529	41 546	323 502
ACTIF IMMOBILISE	336 010	46 529	41 546	340 992



Notes sur le bilan actif et passif

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 016 344 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	961 674	961 674	
Autres	27 469	27 469	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	27 200	27 200	
Total	1 016 344	1 016 344	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les honoraires relatifs à des missions en cours sont valorisés au prix de vente et comptabilisés en Factures à établir ou en Produits constatés d'avance par comparaison avec les factures déjà établies

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACT. A ETABLIR	250 152
FOURNIS.RRR A OBTENIR	1 579
Total	251 731



Notes sur le bilan actif et passif

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 619 260,00 euros décomposé en 10 321 titres d'une valeur nominale de 60,00 euros.

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

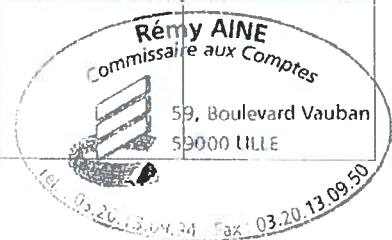
	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SARL AEQUITAS 59110 LA MADELEINE	98,71	10 188,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 802 980 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	606	606		
- à plus de 1 an à l'origine	46 818	12 377	34 441	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	139 285	139 285		
Dettes fiscales et sociales	384 653	384 653		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	162 861	162 861		
Produits constatés d'avance	68 758	68 758		
Total	802 980	768 539	34 441	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	49 900			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	25 970			
(**) Dont envers les associés	154 606			



Notes sur le bilan actif et passif

Charges à payer

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	38 746
BANQUES INTERETS COURUS	606
CONGES A PAYER	51 478
FRAIS DEPLACEMENTS A PAY.	952
PRIMES DE BILAN	948
ORG.SOC. CH/CONGES A PAY.	21 418
PART.FORMATION CONTINUE	8 243
PART.EFFORT CONSTRUCTION	5 855
ORG.SOC. CH./ PRIMES DE BILAN	393
ETAT CH.FISC/CONGES A PAY	1 199
T.V.T.S CAP	1 676
ETAT CH.FISC/PRIMES DE BILAN	23
Total	131 535

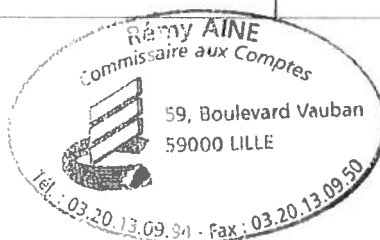
Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	27 200		
Total	27 200		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	68 758		
Total	68 758		



 **Autres informations****Crédit d'impôt compétitivité et emploi**

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 1 725 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

